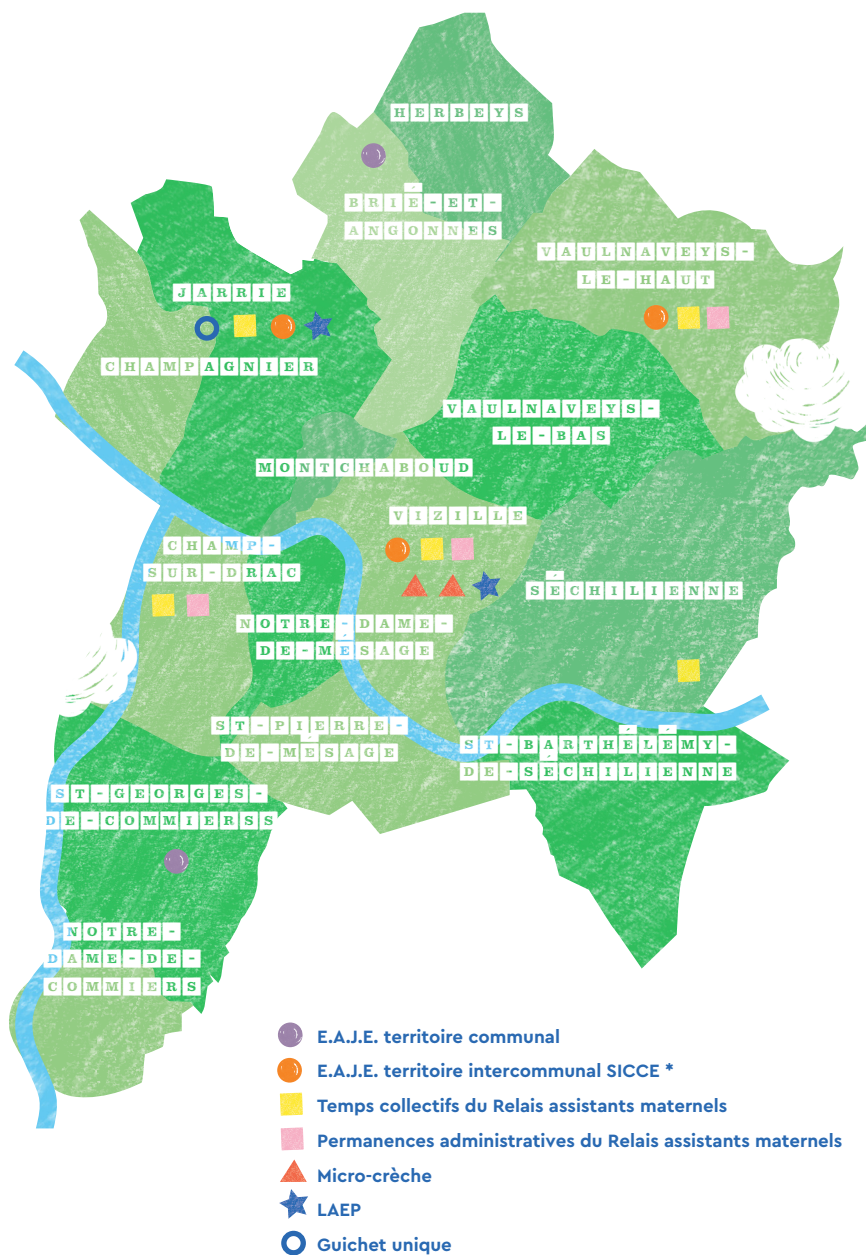




Guide pratique

**Accueil du
jeune enfant
du territoire
du S.I.C.C.E.**

S I C C E



* Syndicat Intercommunal de Coopération et des Compétences Enfance.

édito



Chers parents

Les 15 Maires des communes composant le S.I.C.C.E. ont décidé depuis 2015, de s'associer pour coordonner et mutualiser les services de la petite enfance du territoire à travers la gestion du relais assistants maternels, des crèches et du lieu d'accueil enfants-parents «Bleu citron».

Les communes membres du SICCE, à des compétences différentes, ont exprimé avec force, la volonté de s'investir dans le domaine de la petite enfance afin de le structurer et surtout de pouvoir le développer.

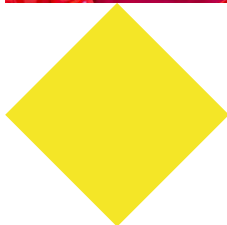
Si le souhait des élus est de renforcer la politique petite enfance sur le territoire, ils se sont donnés pour objectifs : d'accompagner les familles et leurs jeunes enfants, d'être au plus près de leurs préoccupations, de veiller à répondre aux besoins spécifiques de chacun (accueil individuel, accueil collectif, accompagnement à la

parentalité, services départementaux et partenaires locaux...), de faire en sorte que les professionnels puissent s'assurer que les jeunes enfants grandissent sereinement, à leur rythme et dans un cadre adapté et sécurisé. Les actions du syndicat sont mises en œuvre par des professionnels formés et dévoués dont le savoir-faire n'est plus à démontrer.

Cette plaquette a pour objectif de vous permettre de disposer des informations utiles pour guider toute la famille dans ses recherches sur les services petite enfance développés par le SICCE, que les structures les mettant en œuvre soient associatives ou intercommunales.

Bien chaleureusement

Raphaël GUERRERO
Président du SICCE
Maire de Jarrie



L'accueil de l'enfant

Le territoire compte 5 établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), 2 micro-crèches et environ, 170 assistants maternels répartis sur l'ensemble des communes. Cette diversité de mode d'accueil permet aux familles de concilier vie professionnelle et personnelle en tentant de s'adapter au plus près des besoins de chacun (amplitude horaire, temps partiel, horaires irréguliers...)

Pour être accueilli en EAJE ou chez un assistant maternel, l'enfant doit être à jour des obligations vaccinales en vigueur.

L'accueil collectif :

Les enfants sont accueillis par une équipe pluri professionnelle dans des espaces de vie spécialement aménagés pour eux afin de garantir leur bien-être, leur sécurité et leur éveil.

Chaque structure s'appuie sur son projet éducatif et pédagogique qui lui est propre mettant en avant la bienveillance et la place de l'enfant et de ses parents.

L'accueil individuel :

Souple et flexible, le mode d'accueil individuel propose un accueil personnalisé dans un cadre familial au domicile de l'assistant maternel ou des parents. Professionnel de la petite enfance, l'assistant maternel travaille en cohérence avec les valeurs éducatives de la famille et des besoins de l'enfant.

Quel que soit le mode d'accueil, la CAF et la MSA participent au financement ou soutiennent les familles en fonction de leurs ressources.

La recherche d'un mode d'accueil individuel ou collectif se fait en contactant le Guichet Unique.

Le guichet unique

Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ? Vous souhaitez être accompagné dans vos démarches ? Le guichet unique du SICCE est à votre disposition pour vous renseigner, vous guider et vous accompagner dans votre recherche d'un mode d'accueil individuel ou collectif.

Des réunions d'informations collectives ont lieu environ tous les 2 mois lors desquelles vous trouverez tous les renseignements concernant les différentes possibilités d'accueil sur votre commune.

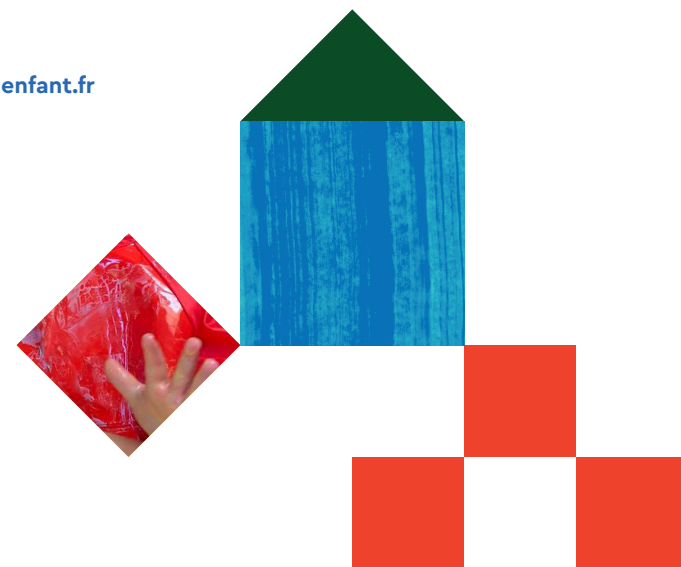
Des rencontres individuelles avec la petite enfance vous sont proposées afin de comprendre et analyser vos besoins pour mieux cibler les modes d'accueil adaptés à votre situation.

Une fois votre choix établi, vous pourrez effectuer la pré-inscription pour une demande d'accueil en EAJE, trouver la liste des assistants maternels agréés avec la mise à jour de leurs disponibilités, faire une simulation du coût des différents modes d'accueil...

**Mairie de Jarrie
100 montée de la Creuse
38 560 Jarrie**

 **04.76.78.89.09 (touche1)**

**guichetunique@lesicce.fr
ou inscription sur le site monenfant.fr
pour être recontacté**





Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) Bleu Citron

Le lieu est ouvert une partie des vacances scolaires, fermeture au mois d'août.

Jours d'ouverture : Lundi 9h – 11h30 à Jarrie
Jeudi 9h – 11h30 à Vizille

Le LAEP Bleu Citron est un espace d'écoute et d'échanges où les parents peuvent se rencontrer, se détendre et faire une pause. Les enfants peuvent jouer et se sociabiliser.

En présence de deux accueillants professionnels de l'enfance et de la famille, Bleu Citron est ouvert à tous les enfants de la naissance à 4 ans accompagnés d'un parent (parents, grands-parents, futurs parents...) ou assistant maternel. L'enfant est sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne, dans le respect des règles de fonctionnement.

Cet espace est gratuit, anonyme et sans inscription. C'est un lieu où la confidentialité est de rigueur.

Maison de l'enfant
123, rue de la République
38 220 Vizille

École V. Pignat
75, rue Jules Ferry
38 560 Jarrie

☎ **04 76 25 81 80**
preenbulle@lesicce.fr



Le Relais Assistants Maternels (RAM) du SICCE

C'est un lieu d'informations, animé par 4 professionnels de la petite enfance, qui s'adresse aux parents employeurs d'un assistant maternel ou auxiliaire parental et aux professionnels de l'accueil individuel.

Ce service tend à faciliter la relation employeur/employé en informant sur les droits et devoirs de chacun. Il renseigne les parents sur les démarches administratives liées à leur statut d'employeur et les suit tout au long du contrat selon leurs besoins et leurs demandes.

Les animatrices accompagnent les assistants maternels et auxiliaires parentaux dans le développement de leurs compétences professionnelles en proposant des espaces de réflexion sur les pratiques et en facilitant l'accès à la formation continue.

Le RAM est aussi un lieu d'éveil et de rencontre pour les enfants, accompagnés de leur assistant maternel. Lors de temps collectifs, de sorties, d'animations à thème, les enfants peuvent découvrir de nouveaux terrains d'expérimentations, évoluer dans un groupe pour une entrée en douceur en collectivité et se préparer à la vie citoyenne.

Le RAM est itinérant
sur les communes du SICCE

☎ **04 76 78 89 09 (touche2)**
ram@lesicce.fr

JARRIE

La Ribambelle

Capacité d'accueil : 20 places

Tranche d'âge : Pour les enfants de 3 mois à l'entrée à l'école

Horaires et jours d'ouverture : Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h

Fermetures annuelles : 3 semaines en Août et 1 semaine à Noël

La structure multi-accueil « La Ribambelle » est gérée par le SICCE, (Syndicat Intercommunal de Coopération et des Compétences Enfance) et est cofinancée par la CAF et la MSA. Elle assure un accueil de type collectif, de manière régulière ou occasionnelle.

La structure est située au cœur de la commune de Jarrie dans un cadre agréable et favorisant un rapport à la nature.

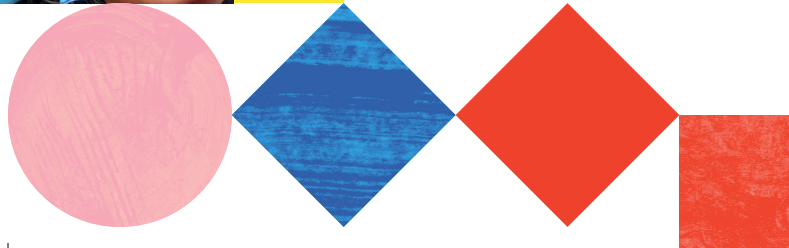
L'équipe de professionnels a élaboré le projet éducatif et pédagogique autour de valeurs communes :

- Garantir un accueil quotidien du jeune enfant de qualité, veiller au rythme de chacun.
- Prendre en compte la place des parents dans la structure.

Le concept de bientraitance est au centre de toutes les réflexions et des pratiques.

**398, rue de la Pierre du Perron
38 560 Jarrie**

 **04 76 68 68 30**
ribambelle@lesicce.fr



VAULNAVEYS LE HAUT

Pré en Bulle

Capacité d'accueil : 20 places

Tranche d'âge : Pour les enfants de 3 mois à l'entrée à l'école

Horaires et jours d'ouverture : Du lundi au vendredi de 7h15 à 18h15

Fermetures annuelles : 3 semaines en Août et 1 semaine à Noël

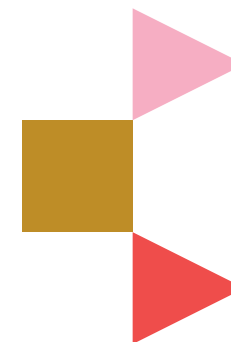
La structure multi-accueil est gérée par le SICCE, (Syndicat Intercommunal de Coopération et des Compétences Enfance) et est cofinancée par la CAF et la MSA. Elle assure un accueil de type collectif, de manière régulière ou occasionnelle.

La structure est située au centre du village de Vulnaveys le Haut. La proximité de l'école maternelle et l'intégration du relais assistants

maternels dans le même lieu facilitent l'accès aux services petite enfance pour les familles. Cela permet une collaboration entre les différents partenaires. L'équipe de professionnels a élaboré le projet éducatif et pédagogique autour de valeurs communes. Cet accueil quotidien est pensé de telle sorte qu'il permette à l'enfant d'acquiescer petit à petit de l'autonomie, dans le respect de son développement et de son rythme.

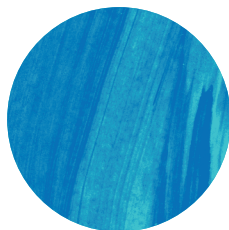
**1 017, route d'Uriage
38 410 Vulnaveys le Haut**

 **04 76 25 81 80**
preenbulle@lesicce.fr



VIZILLE

Les petits drôles



Capacité d'accueil : 26 places

Tranche d'âge : Pour les enfants de 3 mois à l'entrée à l'école

Horaires et jours d'ouverture : Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Fermetures annuelles : 3 semaines en Août et 1 semaine à Noël

La structure multi-accueil « Les Petits Drôles » à gestion associative de parents, est une structure multi accueil de type collectif qui propose un temps d'accueil régulier ou occasionnel. Depuis 1989, l'association doit sa pérennité et son existence grâce à l'implication régulière et constante de **ses adhérents : les parents**.

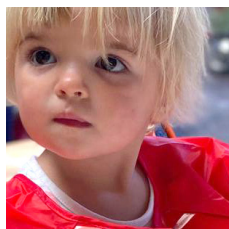
En choisissant de faire partie de cette association, les familles ont la possibilité d'accompagner l'éducation et l'éveil de leur enfant accueilli en collectivité.

L'équipe pluridisciplinaire se donne comme mission de veiller à la santé, à la sécurité, à l'épanouissement, et au bien-être des enfants. Riche de nombreuses formations, l'équipe de professionnels a élaboré en partenariat avec les parents, le projet éducatif et pédagogique autour d'une valeur commune essentielle pour accompagner les enfants : La bienveillance.

Un cuisinier élabore chaque jour sur place les repas des enfants.

1, rue de la Communale
38 220 Vizille

☎ 09 61 23 63 75
ptits.droles@orange.fr



BRIÉ ET ANGONNES

Les Canailloux

Capacité d'accueil : 20 places

Tranche d'âge : Pour les enfants de 3 mois à 6 ans

Horaires et jours d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Fermetures annuelles : 4 semaines en août et 1 semaine à Noël

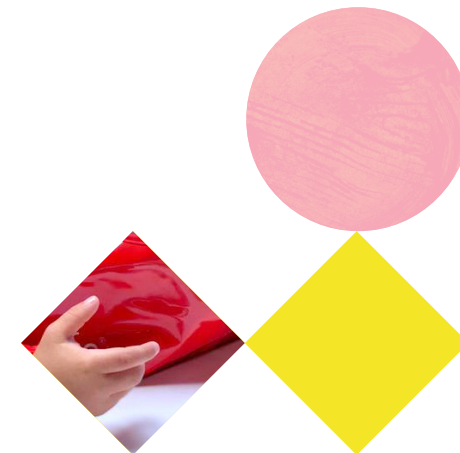
La gestion administrative de la structure est associative. Les parents jouent un rôle très important et actif au sein de la crèche.

L'équipe pédagogique, outre sa mission d'accompagner l'enfant dans son développement et d'assurer sa sécurité, a choisi de travailler plus particulièrement sur la prise en compte de l'individualité de chaque enfant au sein de la collectivité.

L'Individualité, c'est accepter l'enfant tel qu'il est, en prenant en considération ses préoccupations du moment et son stade de développement. C'est aussi respecter le contexte familial de l'enfant et les conceptions qui en découlent (santé, alimentation, religion...) en lien avec les contraintes de la collectivité.

51, Chemin de la Léchère
38 320 Brié et Angonnes

☎ 04 76 72 06 26
garderielescanailloux@orange.fr



SAINT GEORGES DE COMMIERS

Les petites canailles

Capacité d'accueil : 12 places

Tranche d'âge : Pour les enfants de 3 mois à 6 ans

Horaires et jours d'ouverture : Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00

Fermures annuelles : 3 semaines en Août et 1 semaine à Noël

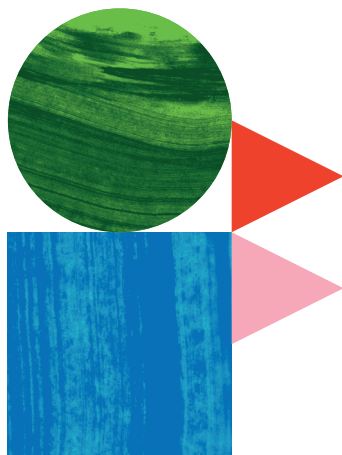
La crèche propose désormais aux familles un véritable mode d'accueil afin de concilier vie privée et vie professionnelle. Elle offre des accueils réguliers mais aussi des accueils ponctuels, d'urgence, et partiels.

Depuis septembre 2016, nous accueillons les enfants dans un cadre sécurisant et entièrement rénové avec de nouveaux équipements (structure de motricité, clôture sécurisant le jardin...).

Le cadre est familial et invite les parents à venir avec les enfants et à participer à des animations, à des ateliers (cuisine, jardinage, bibliothèque...), commissions (bricolage, entretien), et aussi « café des parents ».

**12, rue de Dauphin
38 450 Saint Georges de Commiers**

 **04 76 40 32 87**
Les-petites-canailles0763@orange.fr



VIZILLE

Les petits anges Les petits lapins

Capacité d'accueil : 10 places chacune

Tranche d'âge : Pour les enfants de 10 semaines à 3 ans révolus

Horaires et jours d'ouverture : Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Fermures annuelles : 4 semaines par an (1 semaine entre Noël et jour de l'An, 1 semaine pendant les vacances de Pâques et 2 semaines au mois d'Août)

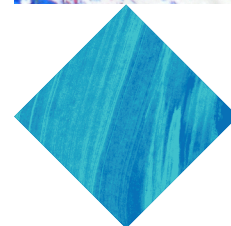
Les petits anges et Les petits lapins sont 2 micro-crèches, situées sur la commune de Vizille, à proximité l'une de l'autre. Elles sont ouvertes à toutes les communes du Sud Grenoblois.

Les enfants sont accueillis dans un cadre ludique. Les professionnels portent les valeurs de bienveillance et sont centrés sur les besoins des enfants.

Le projet pédagogique inspiré par la Méthode Montessori favorise l'autonomie de l'enfant et l'estime de soi.

26, rue Ampère – 38 220 Vizille

 **07 60 16 31 05**
secretariat@lespetitsanges.fr
www.lespetitsanges.fr





L'assistant maternel

Dans un cadre familial à son domicile ou en maison d'assistants maternels (MAM), ce professionnel de la petite enfance peut accueillir les enfants dès 2 mois ½. Cet accueil est conditionné par l'obtention d'un agrément délivré par le conseil départemental - PMI, validé par une formation obligatoire de 120h. L'assistant maternel est employé par les parents, lié par un contrat de travail respectant la convention collective nationale du particulier employeur.

Son projet d'accueil prend en compte les valeurs éducatives des parents, s'adapte au rythme de l'enfant, contribue à son épanouissement et sa socialisation à travers des propositions d'éveil.

L'assistant maternel, comme tout professionnel, bénéficie de la formation continue.

L'auxiliaire parental

L'auxiliaire parental travaille au domicile des familles, directement employé par les parents ou par l'intermédiaire d'un prestataire de service.

Les parents peuvent se grouper avec une autre famille, l'accueil se fait alors en alternance chez l'une et l'autre.

Certains de ces salariés ont bénéficié de formations mais cela n'est pas obligatoire. Ils ont également accès à la formation continue.

La protection maternelle et infantile (PMI) Service Local de Solidarité de Vizille

Pour répondre à toutes vos questions, pour des conseils et des informations, pour accompagner les parents, pour les enfants de 0 à 6 ans.

Vous pouvez faire appel à :

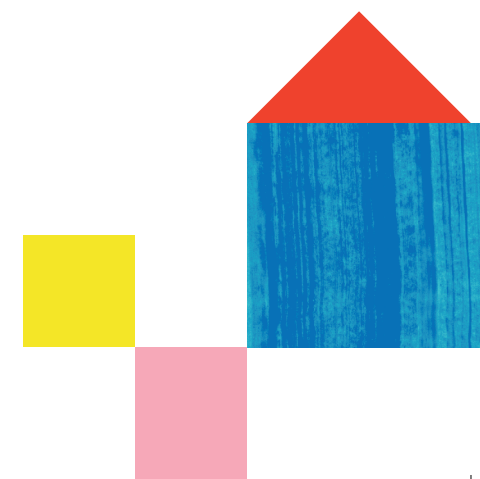
- **Un Médecin :**
Madame Fouillard Marie Claude
- **Une Sagefemme :**
Madame Ballevre Pascale
- **Des Infirmières puéricultrices :**
Mesdames Faivre Valérie
et Mieg Caroline

Pour :

- Des consultations prénatales avec la sagefemme
- Des consultations médicales à Vizille et au Péage de Vizille
- Des consultations post natales avec les puéricultrices

**88, rue Émile Cros
38 220 Vizille**

 **04 76 78 32 32**





Carole Mollon, Coordinatrice petite enfance
100 montée de la Creuse, 38 560 Jarrie

 04 76 78 33 61

carole.mollon@lesicce.fr

isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr

